

PCT

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

(article 18 et règles 43 et 44 du PCT)

Référence du dossier du déposant ou du mandataire SPE_99/04	POUR SUITE voir la notification de transmission du rapport de recherche internationale (formulaire PCT/ISA/220) et, le cas échéant, le point 5 ci-après A DONNER	
Demande internationale n° PCT/EP 00/ 06233	Date du dépôt international (jour/mois/année) 03/07/2000	(Date de priorité (la plus ancienne) (jour/mois/année) 06/07/1999
Déposant SOLVAY POLYOLEFINS EUROPE-BELGIUM(SOCIETE ANONYME)		

Le présent rapport de recherche internationale, établi par l'administration chargée de la recherche internationale, est transmis au déposant conformément à l'article 18. Une copie en est transmise au Bureau international.

Ce rapport de recherche internationale comprend 3 feuilles.

Il est aussi accompagné d'une copie de chaque document relatif à l'état de la technique qui y est cité.

1. Base du rapport

a. En ce qui concerne la **langue**, la recherche internationale a été effectuée sur la base de la demande internationale dans la langue dans laquelle elle a été déposée, sauf indication contraire donnée sous le même point.

la recherche internationale a été effectuée sur la base d'une traduction de la demande internationale remise à l'administration.

b. En ce qui concerne les **séquences de nucléotides ou d'acides aminés** divulguées dans la demande internationale (le cas échéant), la recherche internationale a été effectuée sur la base du listage des séquences :

contenu dans la demande internationale, sous forme écrite.

déposée avec la demande internationale, sous forme déchiffrable par ordinateur.

remis ultérieurement à l'administration, sous forme écrite.

remis ultérieurement à l'administration, sous forme déchiffrable par ordinateur.

La déclaration, selon laquelle le listage des séquences présenté par écrit et fourni ultérieurement ne vas pas au-delà de la divulgation faite dans la demande telle que déposée, a été fournie.

La déclaration, selon laquelle les informations enregistrées sous forme déchiffrable par ordinateur sont identiques à celles du listage des séquences présenté par écrit, a été fournie.

2. **Il a été estimé que certaines revendications ne pouvaient pas faire l'objet d'une recherche** (voir le cadre I).

3. **Il y a absence d'unité de l'invention** (voir le cadre II).

4. En ce qui concerne le **titre**,

le texte est approuvé tel qu'il a été remis par le déposant.

Le texte a été établi par l'administration et a la teneur suivante:

5. En ce qui concerne l'**abrégé**,

le texte est approuvé tel qu'il a été remis par le déposant

le texte (reproduit dans le cadre III) a été établi par l'administration conformément à la règle 38.2b). Le déposant peut présenter des observations à l'administration dans un délai d'un mois à compter de la date d'expédition du présent rapport de recherche internationale.

6. La figure **des dessins** à publier avec l'abrégé est la Figure n°

suggérée par le déposant.

parce que le déposant n'a pas suggéré de figure.

parce que cette figure caractérise mieux l'invention.

Aucune des figures n'est à publier.

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande internationale No
PCT/EP 00/06233

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE CIB 7 C08L23/04 C08L23/10 //(C08L23/04,23:10),(C08L23/10,23:04)		
Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB		
B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE		
Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement) CIB 7 C08L		
Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche		
Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si réalisable, termes de recherche utilisés) EPO-Internal, WPI Data		
C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie °	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
X	EP 0 850 756 A (JAPAN POLYCHEM CORP) 1 juillet 1998 (1998-07-01) page 2, ligne 14 - ligne 15; revendications; tableaux ---	1-10,14, 16
X	EP 0 704 462 A (MITSUI PETROCHEMICAL IND) 3 avril 1996 (1996-04-03) revendications ---	1-10,14, 16
X	US 5 856 406 A (BETSO STEPHEN R ET AL) 5 janvier 1999 (1999-01-05) colonne 1, ligne 60 - ligne 61 colonne 2, ligne 18 - ligne 23 colonne 8, ligne 16 - ligne 40; revendications; exemple 1; tableaux 12-16 --- -/--	1-11, 14-17
<input checked="" type="checkbox"/> Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents		
<input checked="" type="checkbox"/> Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe		
° Catégories spéciales de documents cités:		
A document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent *E* document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date *L* document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée) *O* document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens *P* document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée		*T* document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention *X* document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément *Y* document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier *&* document qui fait partie de la même famille de brevets
Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée 21 novembre 2000		Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale 29/11/2000
Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl, Fax: (+31-70) 340-3016		Fonctionnaire autorisé Clemente Garcia, R

C.(suite) DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
A	US 5 389 448 A (SCHIRMER HENRY G ET AL) 14 février 1995 (1995-02-14) , phrase 14 - phrase 34; revendications 1-3 -----	1-10,14, 16
A	EP 0 719 829 A (SUMITOMO CHEMICAL CO) 3 juillet 1996 (1996-07-03) revendications 1,6,7 -----	11-13

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International Application No

PCT/EP 00/06233

Patent document cited in search report		Publication date	Patent family member(s)	Publication date
EP 0850756	A	01-07-1998	JP 10180962 A	07-07-1998
			JP 10180909 A	07-07-1998
EP 0704462	A	03-04-1996	DE 69506821 D	04-02-1999
			DE 69506821 T	10-06-1999
			US 5854354 A	29-12-1998
			CA 2157400 A	12-10-1995
			CN 1122140 A	08-05-1996
			WO 9527740 A	19-10-1995
US 5856406	A	05-01-1999	CA 2142733 A	31-03-1994
			DE 69322871 D	11-02-1999
			DE 69322871 T	12-05-1999
			EP 0660859 A	05-07-1995
			EP 0877050 A	11-11-1998
			ES 2126002 T	16-03-1999
			FI 951192 A	14-03-1995
			JP 8501343 T	13-02-1996
			WO 9406859 A	31-03-1994
			US 5576374 A	19-11-1996
			US 5681897 A	28-10-1997
			US 5688866 A	18-11-1997
			US 5925703 A	20-07-1999
US 5389448	A	14-02-1995	AT 137519 T	15-05-1996
			AT 185743 T	15-11-1999
			AU 639585 B	29-07-1993
			AU 8242791 A	20-02-1992
			BR 9103462 A	12-05-1992
			CA 2048296 A	14-02-1992
			CS 9102496 A	15-04-1992
			DE 69119166 D	05-06-1996
			DE 69119166 T	21-11-1996
			DE 69131731 D	25-11-1999
			DE 69131731 T	31-05-2000
			EP 0474376 A	11-03-1992
			EP 0700778 A	13-03-1996
			FI 913807 A	14-02-1992
			HK 20397 A	20-02-1997
			HU 62923 A	28-06-1993
			JP 4248855 A	04-09-1992
			NZ 239336 A	26-10-1993
			PL 291407 A	04-05-1992
			SG 48984 A	18-05-1998
			SG 66838 A	22-02-2000
EP 0719829	A	03-07-1996	CA 2165889 A	23-06-1996
			CN 1131167 A	18-09-1996
			JP 8245846 A	24-09-1996
			SG 38896 A	17-04-1997
			US 6106938 A	22-08-2000